

# ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER SUD

Jeudi 16 avril 2015

## Compte rendu synthétique

Validé le 12 mai 2015

La première Assemblée plénière du Conseil de Quartier Sud s'est tenue jeudi soir 16 avril dans la salle polyvalente du Centre Thellier. Une centaine d'habitants sont venus participer aux débats et enrichir de leurs réflexions les différents thèmes abordés.

### Présents pour le Bureau:

- Sandrine CHAUVIN, Walysse JUVING, Fabien BLEUZE, Jean-François KELLER, Pierre AÏOUTZ et Xavier DE RYCK pour le Collège habitants;
- pour le Collège des acteurs de la vie associative : Chantal EL AKKARI pour l'Amicale Saules-Thibaudes, Robert CASALIS pour l'ASDP Peupleraie, Vincent DE BAECQUE pour Les Amis de l'Écomusée et Marie-Jeanne CHRISTIEN pour le Collectif CHAP';
- Catherine VIDAL pour le Collège des acteurs de la vie économique ;
- Marouan EL AMRANI (Maire adjoint en charge de la Démocratie locale) et Betty ADDA (Vice-présidente de la Commission Démocratie locale), membres de droit ;
- Jacqueline EUDE-DÜRLER, responsable administrative des Conseils de Quartier.

### Absents excusés

- Pour le Collège habitants : Élise PRÉVOST et Mireille GUÉRIN ;
- Pour le Collège des acteurs de la vie économique : Myriam MÉDIONI pour la pharmacie MÉDIONI et Lyne THILLOY (Tabac-Presses des Thibaudes).

---

Les membres du Conseil de Quartier Sud se sont présentés collège par collège. Le rôle des membres de droit a été précisé : ils sont garants du fonctionnement de l'instance et de la bonne communication avec la Mairie ; ils ne disposent pas du droit de vote. Jacqueline EUDE-DÜRLER a été remerciée pour tout l'aide qu'elle nous apporte.

Les débats ont été articulés autour de trois grands thèmes identifiés par le Bureau:

- Urbanisme
- Déplacements et sécurité
- Vivre ensemble et animation des quartiers

Ce compte rendu fait la synthèse des sujets abordés afin de constituer un document de travail. S'agissant de la première Assemblée plénière, le Bureau a choisi de privilégier l'écoute des habitants car il semblait essentiel de vérifier que le travail de réflexion que nous avons entamé corresponde bien aux préoccupations de nos concitoyens.

Avant de commencer les échanges sur le premier thème, quelques questions ont été posées sur la nouvelle instance des Conseils de quartier : en quoi est-elle différente des anciens Comités de quartier ; pourquoi serait-elle plus efficace ?

Des explications ont été fournies par le Bureau sur le dispositif mis en place, notamment sur les outils dont disposent les Conseils de quartier.

## **URBANISME**

### **1/ Fresnes 2030**

Les trois études urbanistiques et de programmation réalisées dans le cadre de Fresnes 2030 ont amené de nombreuses réactions.

- Demande de clarification sur le cadre dans lequel ont été réalisées ces études ; liens SEMAF/Mairie
- Désir de préserver la singularité du modèle social du Domaine de La Peupleraie avec notamment des écoles restant éloignées des voies de circulation automobile. Le souhait est manifesté que tout le Domaine soit rattaché à un seul Conseil de quartier.
- Inquiétudes quant à la densification du bâti (y compris dans sa dimension programmation d'emplacements suffisants pour le stationnement des véhicules ; révision du PLU ?) et les nouvelles implantations envisagées pour les établissements d'enseignement.

Le Bureau du Conseil de quartier Sud, souhaitant que les habitants continuent à être associés aux décisions concernant leur futur cadre de vie, a soumis à l'Assemblée le vote d'une motion à adresser à Monsieur le Député-maire (au vu de l'urgence, l'outil du Vœu ne pouvait être mis en place).

**« L'Assemblée plénière du Conseil de quartier Sud demande qu'une concertation des habitants soit organisée suite à la restitution de l'étude urbaine Fresnes 2030. Si celle-ci est déjà prévue, dans quel délai et sous quelle forme ? L'Assemblée plénière demande que cette question soit débattue lors du prochain Conseil municipal du 28 mai 2015. »**

Cette motion a été adoptée à l'unanimité des présents (2 abstentions et 2 ne prenant pas part au vote).

Le Bureau conclut sur la nécessité d'être clairement informé des intentions municipales et propose la mise en place d'un plan d'orientation urbaine pour les trente années à venir.

## 2/ Les zones pavillonnaires

- Inquiétudes sur la densification des constructions : quartiers de La Madeleine, des Fleurs, de La Tuilerie, Berny, de l'ancienne Poste, où des associations de quartier dans un collectif (collectif CASQ : Collectif des Associations de Sauvegarde de Quartiers), exercent une vigilance sur les demandes de permis de construire. Même si il y a des besoins nouveaux, cela ne peut pas se faire contre les habitants.
- Inquiétudes sur l'avenir du quartier de l'ancienne Poste.
- Interrogations sur la construction d'une cité scolaire sur le boulodrome avec la reconstruction du collège Fromond et de la maternelle des Capucines.

## 3/ Étude lancée par la CAVB pour la séparation eaux pluviales-eaux usées

- Quelles seront les conséquences pour les propriétaires de pavillons ?
- Quel sera l'impact sur les problèmes de submersion des habitations de certaines zones par les eaux usées (suite aux débordements du réseau d'assainissement) du fait des actuelles configurations techniques (collecteur unitaire ...) ?

Le Bureau note de monter une réunion avec les services concernés de la CAVB pour obtenir toutes informations et d'inviter le Président de l'association SECDEF (Sauvegarde et Cheminement des Eaux à Fresnes), représentant les habitants régulièrement « inondés » et très au fait sur ce sujet.

## 4/ Végétalisation

Le Bureau informe qu'il a obtenu de l'Atelier CEPAGE une visite du chantier de l'aménagement du ru de Rungis sur les anciens terrains du CEMAGREF, le samedi 30 mai. Il propose aux personnes de l'Assemblée intéressées pour y participer de s'inscrire en fin de séance en laissant leurs coordonnées. Pour des raisons de sécurité, il nous a été demandé de limiter le groupe à 43 personnes. Celles qui se sont inscrites seront prévenues si elles peuvent, ou non, participer à la visite.

Cet aménagement, outre le fait de constituer une « coulée verte », doit permettre un meilleur écoulement du ru de Rungis et limiter les problèmes d'inondation dans les caves des Saules.

L'aménagement prend-il en compte l'installation des tennis et du terrain de pétanque de La Tour aux Chartiers ?

Une question est posée sur le mauvais état de propreté du ru dans sa traversée du Parc des Sports.

Au cours des débats sur le thème de l'urbanisme, des habitants de la résidence des Saules ont exposé les graves nuisances qu'ils subissaient depuis plusieurs mois du fait de la présence sur le terrain situé à l'arrière de leurs bâtiments, qui se trouve sur la commune de Wissous, de personnes en caravanes : fumées nauséabondes et nuisances sonores nocturnes notamment, qui sont devenues insupportables ; les habitants en craignent les conséquences sur leur santé et celles de leurs enfants (émanations toxiques, perturbations du sommeil).

Le Bureau du Conseil de Quartier Sud, se sentant concerné par le désarroi, et la colère, des habitants qui ne voient pas la situation évoluer malgré leurs interventions auprès de la Mairie de Fresnes, propose à l'Assemblée d'adresser la motion suivante à Monsieur le Député-maire.

**« L'Assemblée plénière du Conseil de quartier Sud a été saisie des problèmes de santé publique, de voisinage et de sécurité concernant la résidence des Saules, suite à l'installation de personnes sur un terrain privé à Wissous. Le Député-maire a été saisi de ces difficultés depuis le mois de juillet dernier, mais les demandes faites par les habitants sont restées sans effet. L'Assemblée plénière exige donc de la municipalité que tous les moyens soient mis en œuvre de toute urgence, afin de mettre fin à cette situation. »**

Cette motion a été adoptée à l'unanimité (3 personnes ne prenant pas part au vote).

## **DÉPLACEMENTS et SÉCURITÉ**

Nous avons proposé ce thème car la circulation automobile dans Fresnes est très importante et entraîne nombre de dangers pour les piétons et les cyclistes. Le Bureau souhaite qu'une meilleure cohabitation soit possible pour favoriser les modes de circulation douce.

### **1/ Stationnement**

Plusieurs problèmes liés au stationnement ont été évoqués.

- Le nombre de places de parking à prévoir dans les nouvelles constructions est très sous-estimé.
- Le stationnement « déborde » sur certains axes et constitue un danger (quartier des Fleurs, boulevard Pasteur, Parc des Sports, avenue Jean-Pierre).
- Interrogations quant à la suppression de deux places de stationnement « dépose-minute » sur le boulevard Pasteur devant la résidence Mélodie.
- Le constat est fait que les deux places réservées aux personnes handicapées devant la Poste sont rarement disponibles car très souvent des voitures se garent en double file à leur niveau.

## 2/ Comment réduire la vitesse des voitures et sécuriser certains passages piétons

- Proposition pour la zone pavillonnaire de La Madeleine : pour diminuer la vitesse des voitures, mise en place de jeux de sens interdits pour casser les grandes lignes droites (rue Yvon).
- La question est posée de la mise en place d'un sens unique avenue Jean-Pierre.
- Il est signalé la dangerosité de certains passages piétons (bd Pasteur devant la résidence Mélodie et bd du 8 mai 45 au droit de la MJC, tous deux empruntés par de nombreux enfants). Ce fait avait déjà été signalé du temps des Comités de quartier.

## 3/ Mauvais état de certaines chaussées

Il a notamment été fait état de la dégradation des rues du quartier de La Madeleine (rue Yvon et quartier des Fleurs notamment).

## 4/ Les circulations douces

- Il est signalé que le marquage des pistes cyclables est effacé à de nombreux endroits et que celles-ci ne sont pas propres.
- Des circulations piétonnes douces existent grâce à l'ouverture à tous les habitants de grands domaines, comme celui notamment de la Peupleraie et de ses espaces verts. Il est à noter cependant que certaines voix s'élèvent pour en demander la fermeture ; des questions de sécurité sont évoquées. Des solutions sont à rechercher pour éviter la régression urbaine que représentent les fermetures définitives, surtout pour les piétons et les vélos.

## **VIVRE ENSEMBLE ET ANIMATION DE QUARTIERS**

### 1/ Les animations déjà existantes

- De nombreuses fêtes de voisins, de vide-grenier, sont déjà organisées. Il serait bien que les dates en soient connues pour que d'autres habitants y participent. Ainsi, des fêtes de quartier auront lieu le 29 mai à La Peupleraie, le 30 mai pour le quartier Saules-Thibaudes, le 29 mai aux Gémeaux où aura lieu également un Vide-grenier le 14 juin.
- Le Conseil municipal des Jeunes et celui des Adolescents organisent conjointement une opération nettoyage mercredi après-midi 3 juin ; il est proposé que les personnes disponibles se joignent à cette opération.

## 2/ Initier d'autres propositions

- Pourquoi ne pas organiser pour ces nettoyages une ou deux journées Propreté, occasion de rencontres entre les Fresnois ?
  - Création d'animations, par exemple un Marché des créateurs
  - Organisation de promenades urbaines afin que les habitants puissent découvrir d'autres quartiers que celui où ils habitent ainsi que rencontrer d'autres habitants.
-